

Règlement du jeu "40 Ans – Gagnez un Lingot d’Or "

Article I : Organisation

Le Comptoir National de l’Or, SASU au capital de 40 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 522966241, dont le siège social est situé au 10 Avenue de La Grande Armée, Paris, 75017, dénommée ci-après "la société ORGANISATRICE", organise un grand jeu intitulé " 40 Ans – Gagnez un Lingot d’Or ", du 2 novembre au 31 décembre 2016 (minuit). Ce jeu se déroule exclusivement chez les agences participantes partenaires du Comptoir National de l’Or dont la liste est annexée au présent règlement et diffusée sur Gold.fr.

Article II : Participation

La participation à ce jeu avec obligation d'achat (ou de vente) est ouverte à toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine (à l'exception des salariés et représentants de la société Organisatrice, de ses partenaires, et de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et des membres de leur famille). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d’autres participants. 1 seule participation par personne et par foyer.

Article III : Modalités

Pour participer, il suffit de se rendre dans l’un des Comptoirs National de l’Or participant avec l’obligation de réaliser une transaction uniquement sur l’Or avec soit :

- 5 grammes d’Or (bijoux, débris) vendus
- 1000€ d’or investissement (pièces et lingots d’or) vendus
- 1000€ d’or investissement achetés

La facture fait office de bon de participation accompagnée du bulletin d’inscription.

Article IV : Dotation

Ce jeu est doté du prix suivant : 1 lingot d’Or

Sa valeur est de 37 300 € le 28 octobre vers 11h. Cette valeur est susceptible d’évoluer compte tenu de l’évolution des cours internationaux de l’or.

Article V : Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné comme stipulés ci-dessus. Le lot ne peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles. Toutefois, en cas de force majeure, la société ORGANISATRICE, se réserve le droit de remplacer le prix annoncé par des prix de valeur équivalente. Le gagnant autorise toutes vérifications concernant son identité et son domicile (adresse postale). Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations.

Un tirage au sort sera effectué par Maître Bru Nifosi ou l’un de ses associés dans le mois suivant la fin du jeu et désignera le gagnant.

Article VI : Dépôt légal

Le règlement est déposé via www.reglement.net, à la SCP Bornecque Winandy - Bru Nifosi, huissiers de justice associés, 15, Passage du Marquis de la Londe- 78000 – Versailles. Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l’organisateur, dans le respect des conditions énoncées. L’avenant est enregistré à la SCP huissiers de

justice associés dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de son enregistrement et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu. Le règlement est disponible gratuitement à toute personne en faisant la demande dans les agences participant à l'opération.

Article VII : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. La société ORGANISATRICE, tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement en accord avec la SCP Bornecque Winandy - Bru Nifosi, huissiers de justice associés. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur le nom du gagnant. En cas de contestation seul sera recevable, un courrier en recommandée avec accusé de réception dans un délai de 1 mois après la proclamation du résultat. La société ORGANISATRICE se réserve le droit, si des circonstances de force majeure l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans le respect de l'article VI. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La société ORGANISATRICE pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Article VIII : Remises de lots

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la société ORGANISATRICE, à utiliser son nom, prénom, adresse postale dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans.

Article IX: Attribution de compétence

Le participant est soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile

Article X: Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société ORGANISATRICE.

Article XI : Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

LISTE DES POINTS DE VENTE PARTICIPANT A L'OPERATION

Comptoir National 1 rue du Près Botté 35000 Rennes
Comptoir National 1 rue Royale 45000 Orléans
Comptoir National 10 Ave de La Grande Armée 75017 Paris
Comptoir National 10 rue Jean Jaures 87000 Limoges
Comptoir National 10 rue Michelet 42000 Saint Etienne
Comptoir National 12 rue Marceau 37000 Tours
Comptoir National 13 Bd René Levasseur 72000 Le Mans
Comptoir National 14 rue Gabriel Péri 92300 Levallois Perret
Comptoir National 144 rue St Jean 14000 Caen
Comptoir National 166 bis rue de Rome 13006 Marseille
Comptoir National 17 Quai V. Hugo 11100 Narbonne
Comptoir National 18 Rue Latapie 64000 Pau
Comptoir National 18 Rue Meynadier 06400 Cannes
Comptoir National 19 rue du Président Robert Schuman 34500 St Malo
Comptoir National 19 rue Sommeiller 74000 Annecy
Comptoir National 2 Ave des Belges 13100 Aix en Provence
Comptoir National 2 rue de Strasbourg 44000 Nantes
Comptoir National 2 rue Paul Cavaré 93110 Rosny sous Bois
Comptoir National 2 rue Taillefer 24000 Perigueux
Comptoir National 24 bis place de La Nation 75012 Paris
Comptoir National 24 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon
Comptoir National 24 rue d'Alsace 49100 Angers
Comptoir National 27 rue St Herem 63000 Clermont Ferrand
Comptoir National 3 plc St Mathieu 29000 Quimper
Comptoir National 31 rue Urbain IV 10000 Troyes
Comptoir National 32 Bd Jean Jaures 92100 Boulogne
Comptoir National 35 rue de Brest 69002 Lyon
Comptoir National 42 rue de Noyon 59400 Cambrai
Comptoir National 42 rue Gambetta 50100 Cherbourg
Comptoir National 5 rue du Gal Leclerc 78000 Versailles
Comptoir National 51 rue du Fossé des Tanneurs 67000 Strasbourg
Comptoir National 54 rue Gioffredo 06000 Nice
Comptoir National 62 Bd du Jeu de Paume 34000 Montpellier
Comptoir National 65 bd de Creteil 94100 Saint Maur
Comptoir National 84 ave de la Division Leclerc 92160 Antony
Comptoir National 9 cours de La Décapole 67500 Haguenau
Comptoir National Place Kleber 67000 Strasbourg
Comptoir National Plaine de France 1 Route Nationale 95570 Moisselles
Comptoir National 17 rue V. Hugo 29200 Brest
Comptoir National 8 strasburger strasse, Kehl, Allemagne
Comptoir National 32 rue Gambetta - 54000 Nancy